

ments, aussi bien dans l'antiquité que dans les temps présents, ont glorieusement touché les oreilles et les yeux des hommes; on se disputait le plaisir d'être le premier à les contempler. Or ils étaient brisés ou renversés depuis on ne sait combien d'années. Ceux qui les voyaient soupiraient avec regret mais ne savaient qu'y faire. Un jour un religieux étranger vint d'un pays lointain; il se déclara capable d'élaborer une drogue pour réparer les pierres <sup>1)</sup>; les hommes d'alors commencèrent par ne pas reconnaître (ses capacités). Le *ngan-tou* <sup>2)</sup> Mr. *Lei*, se trouvant dans le Collège du temple pour quelque affaire, observa que les cloisons des salles étaient en mauvais état; le premier il donna une contribution désintéressée et ordonna à des ouvriers de faire les travaux de réparation et d'ornementation. Alors il mit à l'essai le procédé du religieux et fut avant tout autre le promoteur de cette entreprise.

Le *tsong-kouan* <sup>3)</sup>, l'honorable *Jen*, d'une manière généreuse s'adressa à moi en ces termes: «Mon père et mon grand-père <sup>4)</sup>, en qualité de *kong-che*, ont autrefois étudié dans cette école; ils périrent au milieu des troubles qui survinrent. Pour moi, j'ai le bonheur de résider de nouveau à *Tch'ang-ngan*; ma fortune s'est peu à peu augmentée; j'ai des fils et des petits-fils. N'est-ce pas là un effet des bénédictions que font descendre sur moi mon père et mon grand-père, disciples de l'Homme Saint (Confucius)? Je désire accomplir une oeuvre excellente». Alors il me donna plus de cent

1) Il est regrettable que *Mong Wen-tch'ang* ne nous dise pas de quel pays venait ce religieux qui apporta en Chine la recette du ciment.

2) Le titre de *ngan tou* 安牘 est celui de fonctionnaires de rang secondaire qui appartenaient aux administrations appelées *pao tch'ao t'i kiu sseu* établies dans les divers districts de l'empire 諸路寶鈔提舉司 (*Yuan che*, chap. LXXXV, p. 5 r°).

3) Le titre de *tsong kouan* 總管 est en lui-même assez vague; le *Yuan che* cite un assez grand nombre de *tsong kouan* dont les attributions sont variables (voyez notamment chap. LXXXIX, p. 5 v°—6 r°).

4) Le texte dit 先世 «mes prédécesseurs», mais on voit, par la suite du texte, que le *tsong-kouan Jen Tso* entend désigner par là son père et son grand-père.